

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PREMIER PROJET DE
RÈGLEMENT NUMÉRO 01-279-37**

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance tenue le 8 avril 2014 le premier projet de Règlement 01-279-37 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) afin d'autoriser certains usages commerciaux et équipements collectifs et institutionnels, dans le secteur du Technopôle Angus (zone 0533) ».

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de règlement, le 5 mai 2014, à 17 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

En résumé, ce projet de règlement vise à permettre la vente de fleurs, plantes, produits de jardinage, produits agro-alimentaires et produits d'artisanat ainsi que les activités communautaires ou socioculturelles dans la zone 0533. Ces usages seraient également permis à l'extérieur par la procédure des usages conditionnels. L'installation de construction temporaire serait autorisée uniquement pour les activités communautaires ou socioculturelles.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Il contient des dispositions s'appliquant dans la zone 0533 ainsi que des dispositions s'appliquant sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Le plan de la zone 0533 et de ses zones contigus est représenté comme suit :



Le premier projet de règlement 01-279-37 est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 22 avril 2014

M^e Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement